

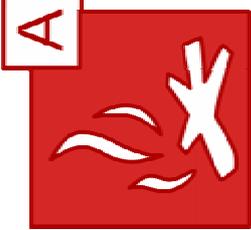
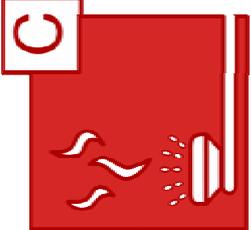
CONSIGNES DE COMPORTEMENT EN CAS D'URGENCE : COMMUNE DE SAILLON





Incendie

Classes de feu :

	CLASSE A	CLASSE B	CLASSE C	CLASSE D	CLASSE F
Signalétique					
Dénomination	Feux de matériaux solides	Feux de liquides	Feux de gaz	Feux de métaux	Feux d'huiles et graisses
Combustible	Bois, papier, tissu, plastiques, déchets, ...	Hydrocarbures (essence, mazout, pétrole), alcool, solvants, vernis, peintures, ...	Propane, butane, acétylène, gaz naturel ou méthane, ...	Limaille de fer, phosphore, magnésium, ...	Huile de friteuse, Graisse alimentaire, ...
Agent extincteur	- Eau pulvérisée (A) - Eau pulvérisée avec additif (AB)	- Diox. de carbone (CO2) - Eau pulvérisée avec additif (AB) - Poudres (BC)	- Poudres (BC)	Extinction réservée aux spécialistes avec du matériel adapté (poudres D, sable, terre)	- Poudres (BC)
Agent extincteur	Poudres polyvalentes ABC				

Incendie



Au feu, que faire?

TEL 118

Rester calme et agir

1 ALARMER LES SAPEURS-POMPIERS TEL 118

- Tél 118 - où cela brûle-t-il? Qu'est-ce qui brûle ?



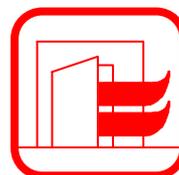
2 SAUVER LES PERSONNES

- Ne pas utiliser l'ascenseur !



3 FERMER PORTES ET FENETRES

- Rester calme !



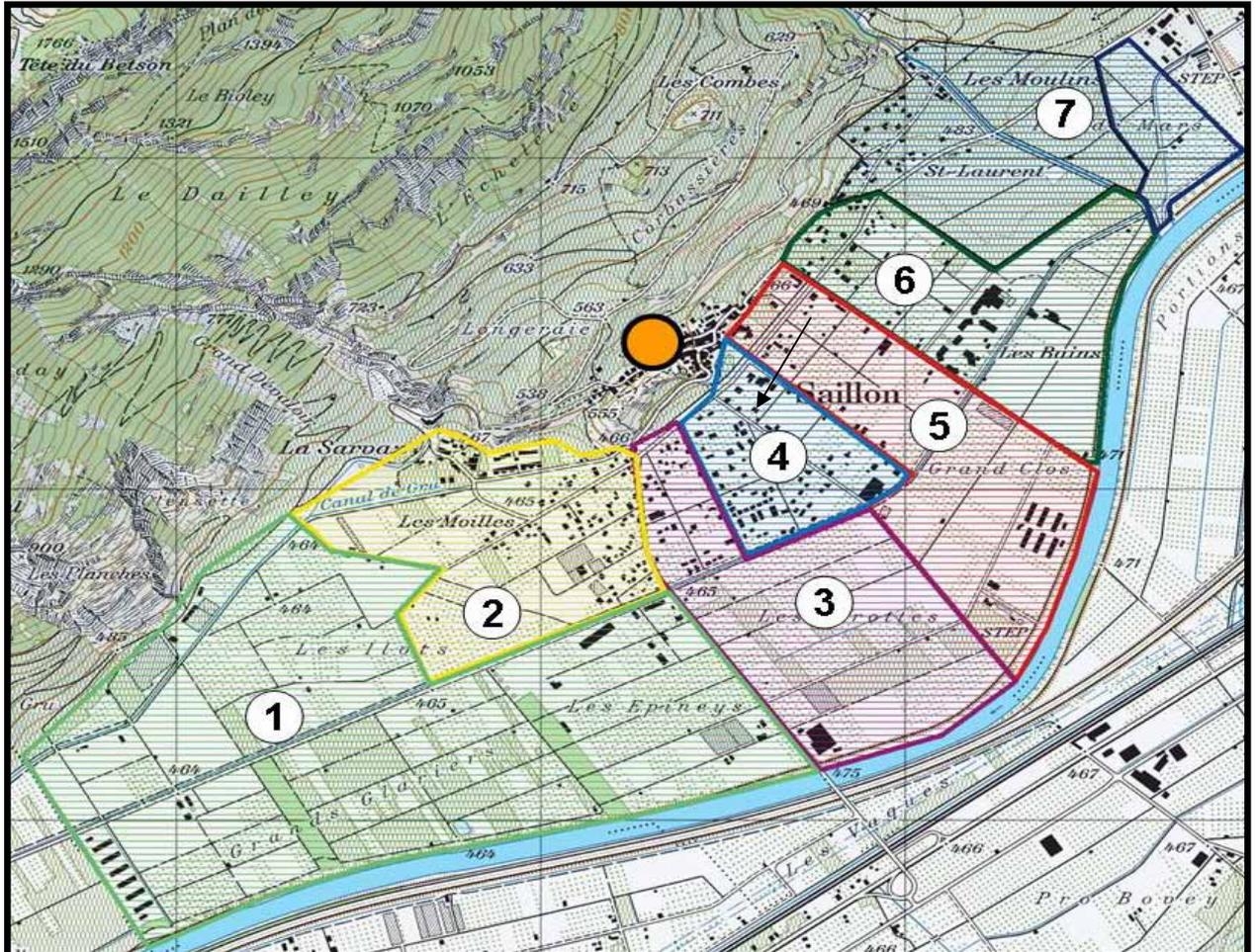
4 COMBATTRE LE FEU

- Avec des couvertures, seaux d'eau, extincteurs ou postes d'incendie



Inondation

Plan d'évacuation avec place de rassemblement :



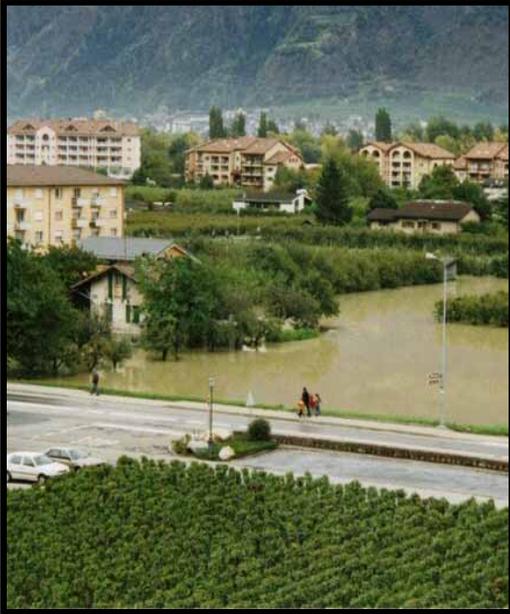
 Point de rassemblement :

Saillon Bourg

: Parking de la protection civile



Inondation



1 ECOUTER

- Écouter la radio et suivre les consignes

2 A FAIRE

- Couper l'électricité, le gaz, le téléphone
- Mettre hors de l'eau les biens pouvant être déplacés
- Si possible, rendre l'habitation étanche
- Se mettre à l'abri avec ses propres moyens
- Sortir de chez soi uniquement sur ordre d'évacuation
- Ne pas rester dans un véhicule
- Apporter une première aide à ses voisins, personnes âgées et handicapées

3 EVACUATION

- Si l'ordre d'évacuation est donné,
 - Prendre avec soi des effets personnels
 - papiers d'identité
 - médicament, matériel pour bébé, ...
 - ne pas rentrer chez soi sans autorisation
 - ne pas rebrancher le réseau sans autorisation



Tremblement de terre

Comportement en cas de séisme :



Si on est dans un bâtiment

- Ne pas tenter de sortir
- S'abriter sous une table solide, un bureau ou un lit massif et attendre la fin de la secousse
- S'éloigner des baies vitrées, des fenêtres
- Ne pas allumer de flammes



Si on est dans la rue

- Se tenir à l'écart des bâtiments, pour éviter les chutes d'objets (cheminées, tuiles...)
- Rester au milieu des rues ou dans les espaces libres
- Ne pas rester sous des fils électriques



Si on est en voiture

- Arrêter le véhicule loin des bâtiments ou de tout ce qui peut tomber
- Arrêter le moteur, ne pas descendre et attendre la fin de la secousse



Tremblement de terre



1 A L'INTERIEUR

- Rester à l'intérieur
- S'abriter sous un meuble solide ou un cadre de porte
- Se tenir loin des plafonniers, bibliothèques, fenêtres, ...
- Fermer dès que possible le gaz, l'électricité et l'eau
- Ne pas prendre l'ascenseur ou les escaliers

A L'EXTERIEUR

- Chercher un endroit dégagé, à l'écart des bâtiments, ponts, pylônes électriques, grands arbres, ...

2 ENSUITE

- Écouter la radio
- Rester calme! S'attendre à des répliques sismiques
- Vérifier qu'il n'y a pas de foyer d'incendie
- Contrôler les installations de gaz, eau et électricité
- Se préparer à une évacuation



Systeme d'alarme

Alarmierung der Bevölkerung



Alarme transmise à la population

2 min

Allarme trasmesso alla popolazione



1 min

2x1 min.

Allgemeiner Alarm

Der **Allgemeine Alarm** - ein regelmässig auf- und absteigender Ton der Sirenen - ertönt bei drohender Gefahr für die Bevölkerung. Er dauert eine Minute und wird nach zwei Minuten einmal wiederholt.

Was tun beim Allgemeinen Alarm?

- ▶ Radio hören (DRS/Lokalsender)
- ▶ Anweisungen der Behörden befolgen
- ▶ Merkblatt "Verhalten bei Gefährdung" beachten (siehe folgende Seite)
- ▶ Nachbarn informieren

Alarme générale

L'**alarme générale** - un son oscillant continu produit par les sirènes - retentit lorsqu'un danger menace la population. La diffusion du signal dure une minute et est répétée après une interruption de deux minutes.

Que faire en cas d'alarme générale?

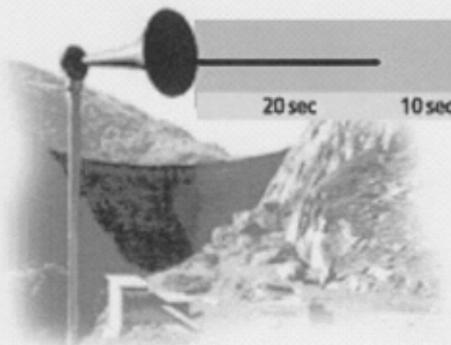
- ▶ Ecouter la radio (RSR ou radios locales)
- ▶ Se conformer aux consignes des autorités
- ▶ Consulter l'aide mémoire "Que faire en cas de danger" (voir pages suivantes)
- ▶ Informer les voisins

Allarme generale

Allarme generale: le sirene emettono un suono modulato continuo in caso di pericolo imminente per la popolazione. Il suono dura un minuto e viene ripetuto una seconda volta dopo un intervallo di due minuti.

Che fare in caso d'allarme generale?

- ▶ Ascoltare la radio (RSI/emittente locale)
- ▶ Seguire le istruzioni delle autorità
- ▶ Attenersi al promemoria "Comportamento in caso di pericolo" (vedi pagina seguente)
- ▶ Informare i vicini



20 sec

10 sec

20 sec

10 sec

20 sec

10 sec

20 sec

12x20 sec.

Wasseralarm

(ertönt erst **nach** dem Zeichen "Allgemeiner Alarm")

Der **Wasseralarm** kommt ausschliesslich in gefährdeten Gebieten unterhalb von Stauanlagen zur Anwendung. Er besteht aus zwölf tiefen Dauertönen von je 20 Sekunden Dauer in Abständen von je zehn Sekunden. Er wird in jedem Fall erst ausgelöst, nachdem zuvor bereits der Allgemeine Alarm ertönt ist.

Was tun beim Wasseralarm?

- ▶ Gefährdetes Gebiet sofort verlassen
- ▶ Örtliche Merkblätter oder Anweisungen beachten

Ende der Gefahr

Die Lockerung von Schutzmassnahmen und das Ende der Gefahr werden über Radio oder durch die örtlichen Behörden bekannt gegeben.

Alarme-eau

(retentit seulement **après** le signal "alarme générale")

L'**alarme eau** n'est utilisée que dans les zones menacées situées en dessous des barrages d'accumulation. Le signal consiste en une suite de douze sons graves continus de vingt secondes chacun, séparés les uns des autres par des intervalles de dix secondes. Dans tous les cas, l'alarme-eau n'est déclenchée que lorsque l'alarme générale a retenti.

Que faire en cas d'alarme-eau?

- ▶ Quitter la zone dangereuse
- ▶ Se conformer aux instructions ou prescriptions locales

Fin du danger

La suspension des mesures de protection et la fin du danger seront communiquées par radio ou par les autorités locales.

Allarme acqua

(emesso solo **dopo** il segnale di "allarme generale")

L'**allarme acqua** viene dato esclusivamente nelle regioni minacciate da inondazione a valle di sbarramenti idrici. Le sirene emettono dodici suoni continui e gravi in sequenze di 20 secondi ad intervalli di dieci secondi. Il segnale d'allarme acqua viene emesso solo dopo il segnale d'allarme generale.

Che fare in caso d'allarme acqua?

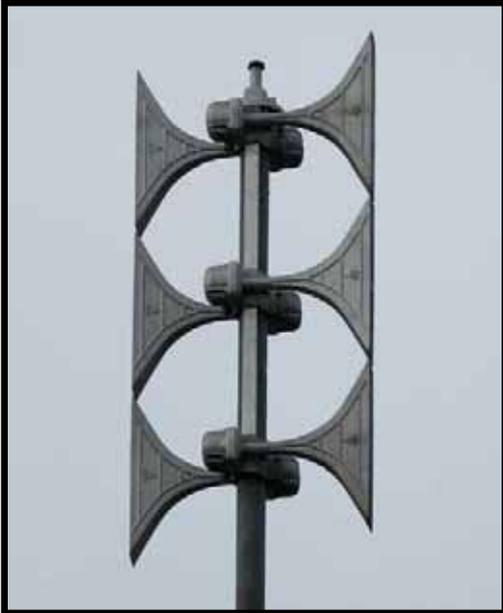
- ▶ Abbandonare immediatamente la zona pericolosa
- ▶ Attenersi ai promemoria o alle istruzioni

Fine del pericolo

La revoca dalle misure di protezione e la fine del pericolo vengono rese note via radio o dalle autorità locali.



Systeme d'alarme



Test des sirènes: le premier mercredi de février

Chaque année, le premier mercredi du mois de février, on procède dans toute la Suisse à un test des sirènes qui sert à vérifier leur bon fonctionnement. Le test portera non seulement sur les sirènes de l'alarme générale mais aussi sur celles de l'alarme eau (13h30 à 15h00). La population est préalablement informée par la radio, par des spots diffusés à la télévision et par des communiqués de presse. Il n'y a pas lieu de prendre des mesures de protection particulières. L'Office fédéral de la protection de la population en charge de l'organisation de ce test remercie la population de sa compréhension.

Alarme eau (rupture de barrage)

Si il y a un déclenchement de l'alarme eau, la population se conformera au plan d'alarme communal «rupture de barrage».

Renseignements dans l'annuaire téléphonique et sur le télétexte

Tout signal d'alarme général qui retentirait à un autre moment signifie que la population pourrait être menacée. Dans ce cas, chacun est invité à écouter la radio, à suivre les instructions des autorités et à informer ses voisins. L'alarme eau ne retentit qu'après le signal de l'alarme générale et signifie que la population doit quitter immédiatement la zone dangereuse. De plus amples renseignements sur l'alarme et les consignes de comportement à observer figurent dans l'annuaire téléphonique, aux dernières pages. Ces indications sont désormais aussi disponibles sur le télétexte, à la page 662.



Matériel personnel

Matériel nécessaire en cas d'évacuation :



Chaussure de marche



Argent liquide



De l'eau en bouteille



Vêtements de rechange



Lampe électrique avec batteries de rechange



Radio portable avec batteries de rechange



Affaires de toilette, linges



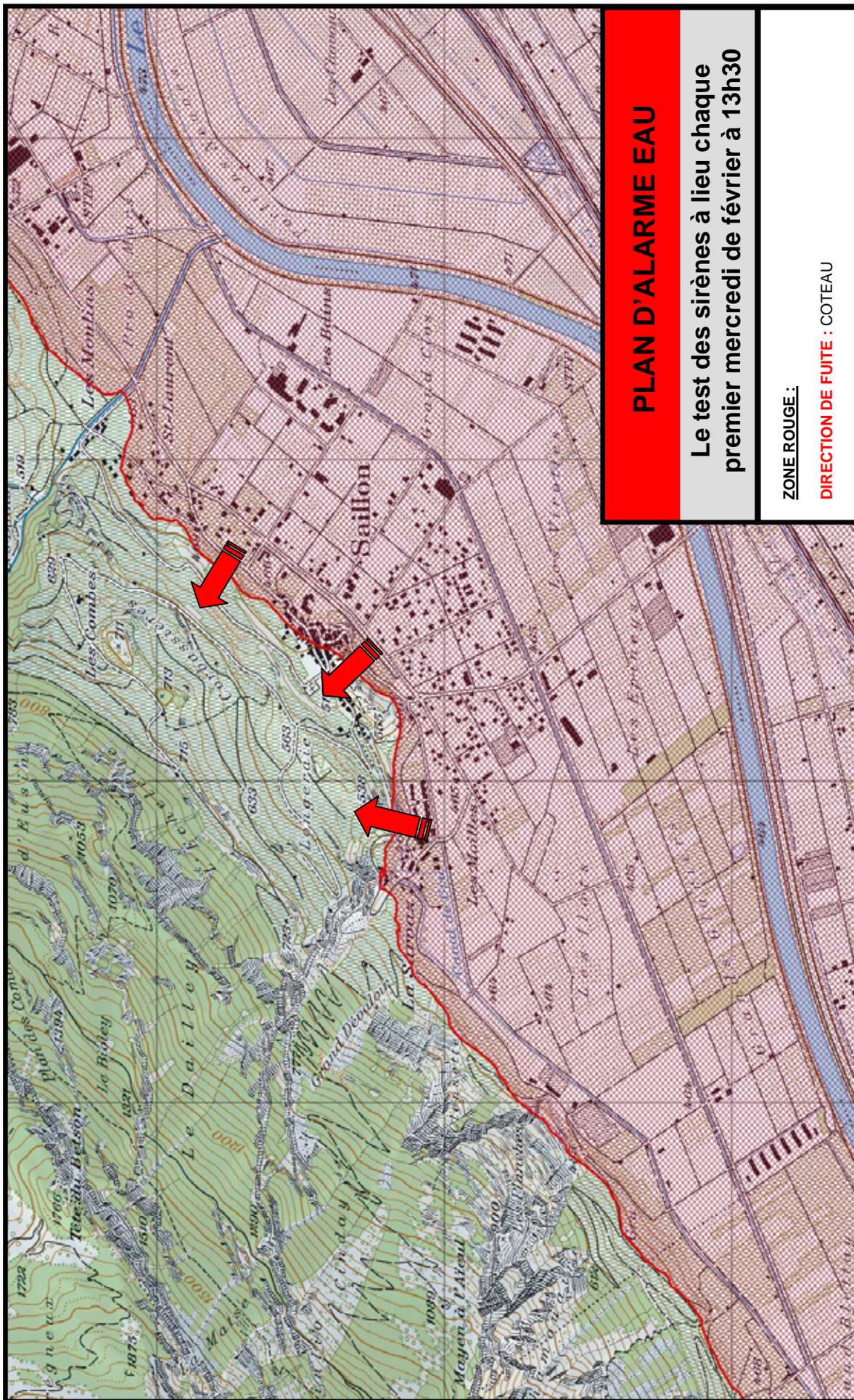
Médicaments importants



Pièce d'identité



Rupture de barrage



LA FIN D'ALARME SERA DIFFUSEE PAR LA RADIO

